



Témoin accident refuse de témoigner.

Par **lionelh**, le **24/01/2012 à 10:21**

Bonjour,rnquel recours a prendre contre un témoin capital qui refuse de témoigner, parce qu'il travail toujours dans même société par peur re représail du patron par la suite.rnje tiens a précisé que je suis licencier par la faute du collègue en question qui a provoqué mon A.T et qui me retombe deçu pour faute grave.rnrnmerci.

Par **pat76**, le **24/01/2012 à 15:02**

BonjourrrnVous avez eu un arrêt de travail suite à cet accident?

Par **lionelh**, le **24/01/2012 à 18:58**

bonjour,rnmerci de votre aide.rnj'ai eu 35 jours d'arrêt de A.T.rnensuite j'ai passer la visite médical du travail bonne pour reprendre.rnmon employeur me licencie pour faute grave.rnrnest si le témoin prend partie de l'employeur cela veut dire qu'il fait un faut témoignage.rncar mon employeur a masqué mon accident de travail par un autre pour évité une inspection du travail.

Par **pat76**, le **24/01/2012 à 18:59**

BonjourrrnVous avez été à l'inspection du travail expliquer la situation?

Par **lionelh**, le **24/01/2012** à **21:25**

bonjourrrnon je ne sais pas comment faire les démarches, et ou allais pour allais a l'inspection du travail.

Par **pat76**, le **25/01/2012** à **14:48**

BonjourrrrnVous êtes de quelle ville.rnrn Normalement l'adresse de l'inspection du travail que vous pouvez contacter est affichée obligatoirement sur le tableau d'informations pour les salariés de l'entreprise.